

MOOC CHUTE 3

Evaluation multidisciplinaire du risque de chute

Pr François PUISIEUX – Praticien hospitalier au CHU de Lille

Le médecin traitant est le premier concerné par le risque de chute de ces personnes âgées. Son rôle est d'évaluer systématiquement chaque année le risque de chute chez son patient âgé. C'est ce que propose la Haute Autorité de Santé et cette évaluation est très simple à réaliser. Elle prend une minute. Il faut poser la question, « êtes-vous tombé cette année ? Et si oui, combien de fois êtes-vous tombé ? », faire un petit test d'équilibre qui peut être le time up and go test.

Son autre rôle chez une personne âgée qui a des troubles de l'équilibre et qui est tombée est de rechercher les facteurs de risque, en tout cas les principaux facteurs de risque afin de corriger les facteurs de risque modifiables. Dans les situations les plus complexes, le médecin traitant peut aussi orienter la personne vers une structure d'expertise comme un hôpital de jour d'évaluation de la chute.

Lorsqu'on reçoit les patients pour une hospitalisation de jour, d'évaluation multidisciplinaire de la chute, la personne est examinée par plusieurs professionnels. Un médecin gériatre bien sûr, mais parfois d'autres spécialistes médicaux comme un médecin neurologue, un médecin ORL, un médecin ophtalmo. Elle va également être examinée par d'autres professionnels, ça peut être un ergothérapeute, ça peut être un kinésithérapeute, ça peut être aussi une assistante sociale, une pédicure, une diététicienne. Beaucoup de professionnels ont leur approche de la question du sujet âgé chuteur et vont pouvoir contribuer à la recherche de ces facteurs de risque.

Cette évaluation du sujet chuteur, à la recherche des facteurs de risque de chute prend nécessairement du temps. Il faut s'accorder ce temps si l'on veut ensuite être efficace en connaissant les facteurs de risque de chute et en proposant de bonnes solutions pour les réduire, ça n'est pas du temps perdu.

La prévention de la chute chez les personnes à haut risque qui sont déjà tombées passe par la reconnaissance des facteurs de risque individuels. Cette action prend évidemment beaucoup de temps, elle ne peut pas être proposée à l'ensemble de la population âgée. Mais on peut prendre des mesures visant à réduire le risque de chute en population générale. Ces actions peuvent consister à faciliter l'accès à des ateliers équilibre, mais également il peut s'agir d'une campagne médiatique pour une moindre utilisation des psychotropes ou pour une meilleure prise en charge de l'ostéoporose ou bien également pour bien aménager son logement pour limiter les risques environnementaux.